

R e p è r e s

COURRIER CONFÉDÉRAL

CGT



Le CNPF, la CFDT, la CFTC et la CGC viennent de signer un protocole d'accord sur les conditions d'indemnisation chômage des salariés intermittents du spectacle qui constitue un recul social et entraînera une aggravation des difficultés à vivre et travailler pour ces catégories.

Dans le même temps, la FEN prépare un Congrès exceptionnel sur fond de recomposition syndicale.

Ces manoeuvres ne servent pas le renouveau du syndicalisme dont notre pays à besoin. "L'Adresse aux salariés" dont nous avons pris l'initiative au retour des vacances, constitue un formidable enjeu et un réel défi pour le syndicalisme. Il convient dans la dynamique suscitée par le 44e Congrès de la faire vivre en grand et d'engager en profondeur un vaste

débat avec les salariés, dans les entreprises, à partir de leurs revendications, de leurs besoins et aspirations en liaison avec les objectifs que va déterminer la Commission Exécutive confédérale du 1^{er} octobre.

Les interpellier sur la situation du syndicalisme en général et du syndicalisme CGT en particulier, ses atouts, mais aussi ses faiblesses et en tout cas la nécessité de son développement, discuter des perspectives à construire avec

eux, à grande échelle, avec audace et sans frilosité, voilà quelle est la meilleure façon de contrecarrer les tendances au découragement et à la passivité, la meilleure façon de s'appuyer sur le mécontentement profond qui existe dans le pays et dans les entreprises pour le transformer en combativité accrue.

Le Courrier confédéral



S'adresser aux salariés avec audace

N° 3.

Nouvelle formule

Repères CGT

Courrier confédéral.
Bulletin d'information du
Bureau confédéral
Directrice de la publication :
Lydia Brovelli
CP N° 1830 D 73
263 rue de Paris,
93516 Montreuil cedex
prix 3,60 Fr

SOMMAIRE

UNEDIC

Logique d'économie et
baisse des allocations
des intermittents
du spectacle, tel est le
résultat de l'accord obtenu
par le CNPF **2&3**

Des luttes et des acquis

Multiplicité d'actions sur le
pouvoir d'achat, l'emploi,
les conditions de travail ...
Des acquis intéressants qui
s'accompagnent du
renforcement de la CGT.
A mesurer **4**

FD SOUS-SOL

Teulade renie les engagements qu'il a pris en juillet.

Pour la défense de leur régime particulier de Sécurité Sociale, les mineurs se mobilisent dans le prolongement de l'action unitaire de juin.

Nouvelle rencontre avec le Ministre le 30 septembre.

 A SAVOIR

DEMANDES DE SUBVENTION

C'est en général en OCTOBRE de chaque année que les collectivités (Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Conseils Municipaux) et Ministères engagent la préparation de leur budget pour l'année à venir.

C'est donc le moment pour nos organisations (FD - UD - UL - Syndicats ...) de constituer avec esprit offensif et de déposer leur dossier de demande (ou augmentation ou de renouvellement) de subvention.

Pour aider nos organisations dans ces démarches, le Secteur Confédéral Politique Financière, adresse aux UD et FD dans les tout prochains jours, un DOSSIER PRATIQUE sous la forme d'une lettre (argumentaire - modèle de lettre ...).

Indemnisation des intermittents du spectacle

LOGIQUE D'ECONOMIE ET BAISSSE DES ALLOCATIONS

Le CNPF vient d'obtenir un accord révisant les modalités d'indemnisation des intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel.

La caution de cet accord par la CFDT - CFTC - CGC s'inscrit dans la continuité de l'accord du 18 juillet 1992 modifiant les conditions générales d'indemnisation du chômage dans ce pays.

A nouveau c'est la logique d'économies et de baisse des allocations qui prévaut, selon les chiffres mêmes de l'Unedic, c'est une réduction de près de 20 % du volume global des allocations qui est arrachée par le patronat (ou toutes dispositions confondues).

Rapportées aux mesures prises pour le régime général, les économies sont encore plus drastiques.

D'autre part, la mise en place de l'allocation unique dégressive entraîne à une inversion du mécanisme d'indemnisation que fera que ceux ayant les plus longues durées de travail et les meilleures rémunérations seront mieux indemnisés, cela au détriment des plus précaires et des plus mal payés.

Ainsi la grande majorité d'entre eux verra les allocations réduites dans des proportions dramatiques de l'ordre de 30 à 50 %.

Nul doute que cela aura des conséquences très lourdes pour les activités mêmes des professions du spectacle.

En conformité avec des actions multiples engagées notamment ces derniers mois par les intermittents du spectacle, la CGT a tout tenté pour faire échec à ce mauvais coup.

Au regard des prétentions patronales présentées de longue date qui voulaient la liquidation du système d'indemnisation des personnels de ces professions, le patronat a été mis en demeure de reculer ; pour autant, il n'a pas été possible de bloquer l'opération car le CNPF a pu prendre

Durée d'affiliation	Age à la CFT	Durée à taux normal	Durée à taux dégressif
507 heures dans les 12 mois qui précèdent la FCT	moins de 50 ans 50 ans et plus	91	274 (max)
676 heures dans les 12 mois qui précèdent la FCT	moins de 50 ans 50 ans et plus	142 172	223 (max) 193 (max)
845 heures dans les 12 mois qui précèdent la FCT	moins de 50 ans 50 ans et plus	192 223	173 (max) 142 (max)
1014 heures dans les 12 mois qui précèdent la FCT	moins de 50 ans 50 ans et plus	243 274	122 (max) 91 (max)

appui sur les signataires de l'accord du 18 juillet 1992 quand bien même ceux-ci sont minoritaires et non représentatifs des personnels du spectacle.

Il faut encore relever que le gouvernement, par ses propres manoeuvres et fuites, a permis cet aboutissement. Tout ceci porte aujourd'hui gravement atteinte aux professions du spectacle et à l'existence même de la culture dans notre pays.

Pour la CGT, avec la fédération CGT du Spectacle, avec les syndicats des diverses professions, nous entendons poursuivre et développer l'action. A cette fin, toutes dispositions sont prises pour informer et consulter largement les personnels intermittents du spectacle. ■



La CGT dans les médias le 3 octobre

Expression directe de la CGT sur France 2 dans une émission consacrée aux Prud'homales

Grand rassemblement à Creys-Malville, le 4 octobre, avec la participation de Louis Viannet

Ce rassemblement, à l'appel des syndicats CGT, CFTC, CGC, FO, et SPAEN (autonomes) d'EDF-GDF pour le redémarrage de la centrale nucléaire Super phénix et l'autorisation de montée en puissance de Phénix Marcoule, débutera dès 10 h.

A 14 h, Louis Viannet interviendra dans le cadre d'une prise de parole des dirigeants des organisations syndicales

CCN les mercredi 21 et jeudi 22 octobre

A NOTER

Presse CGT

Cadres Infos, le journal des militants de l'UGICT, change de "look" et paraîtra désormais toutes les semaines.

La campagne des prud'hommes dans la presse CGT, Options consacre un numéro spécial sur les prud'hommes dans son numéro 236, à paraître le 19 octobre.

Un article de Maïté Demons, à l'occasion du lancement de la campagne d'initiatives de l'UGICT sur l'emploi, paraîtra dans le n° 234 d'Options.

Prud'homales

Inscription des ingénieurs, cadres et techniciens dans le collège encadrement. Les lettres de recours doivent être envoyées au chef d'entreprise avec copie à la Commission municipale par l'intermédiaire des représentants CGT.

LUTTES

UGICT

Dans le développement de la campagne pour l'emploi, l'UGICT propose une semaine à temps fort d'expressions et d'actions dans les entreprises du 16 au 21 novembre.

Des lutttes et des acquis

Commerce, PTT, métallurgie, ..., multiplicité d'actions et renforcement de la CGT vont de pair, à partir du moment où elles rencontrent les préoccupations des salariés

Pouvoir d'achat, emplois, conditions de travail, des lutttes se mènent et remportent des acquis.

Rhône

A la suite de plusieurs lutttes, 15 embauches sont obtenues dans l'entreprise Lejaby (THC). Aux établissements Ducros, (Transports) dix créations d'emplois sont obtenues et la lutte se poursuit pour l'embauche de chauffeurs.

Commerce

A l'hotel Sofitel à Nice, les salariés ont obtenu des primes d'habillement, de chaleur, de nuit (1.000 F.), 2 jours de repos consécutifs et la réintégration de 7 salariés licenciés après la grève. Les personnels des magasins Atac d'Amiens réalisent 1 500 signatures de soutien contre le travail du dimanche, 2 bases sont créées et 47 adhésions à la CGT

PTT

En Seine-Maritime, des compensations d'heures ont été obtenues à la suite de diverses actions du personnel du fait de l'accroissement de la charge de travail occasionnée par la distribution des plis électoraux.

SOUS SOL

Défense du régime minier : après les diverses actions qui ont eu lieu et le refus de toutes les organisations syndicales de signer, une nouvelle réunion aura lieu le 30/9. La Fédération CGT appelle à l'envoi de télégrammes au Gouvernement et Ministères concernés, au dépôt de motions en direction des élus, des représentants de l'Etat, et à faire signer massivement la pétition nationale.

METALLURGIE,

A Calor, dans l'Isère, les salariés obtiennent l'embauche de 20 contrats à durée indéterminée.

A l'entreprise Phoscao (Cher), les salariés, en majorité des femmes, créent leur syndicat CGT et obtiennent l'application du SMIC.

A Giat industrie à Bourges, de 333 personnes concernées par le chômage partiel, le chiffre est ramené à 200.

Les salariés de l'entreprise Sime écuzon, dans l'Indre, sont en grève à 100 % sur les salaires depuis le 9/9. 13 adhésions enregistrées depuis le début du conflit

▲ A NOTER

Aude, "24 h pour la lecture"

Comme en 1990 et 1991, l'union départementale de l'Aude renouvelle son initiative "24 heures pour la lecture". Pour cette année 1992, ces "24 heures pour la lecture" auront lieu les 16 et 17 octobre 1992 dans les locaux du Restaurant interadministratif de Carcassonne.

Outre les activités de ventes, expositions, dédicaces de livres avec la présence d'auteurs et de spectacles, deux débats seront organisés:

- l'un le vendredi soir sur le thème "Inspection du travail, prud'hommes et lutttes";
- le second, le samedi après-midi sur le thème "30e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie"

▲ EN BREF

ça craint pour la sécu

Médecins délinquants, assurés sociaux, profiteurs, malades imaginaires...

Culpabiliser pour mieux rationner les soins, casser la Convention Médicale, briser la solidarité. Ça craint pour l'avenir de la Sécurité Sociale !

Pour une mobilisation rapide et puissante : un argumentaire du Secteur Protection Sociale pour aider au débat et à l'action.